



Centre Hospitalier Psychiatrique

Chêne aux Haies

Pavillon

MAGRITTE

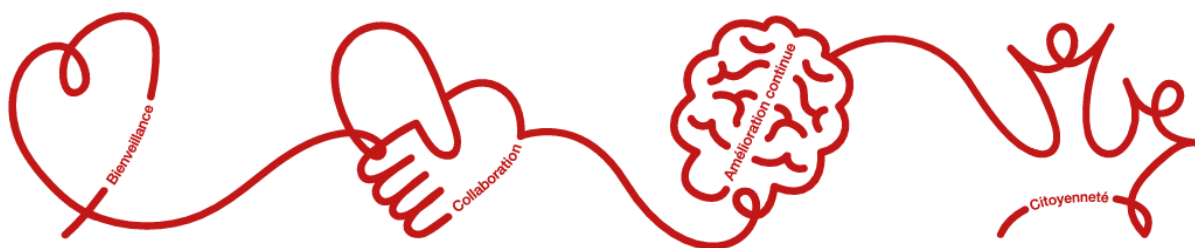
CHP Chêne aux haies • www.chpchene.be

GED-AN-02205 – Version 3 – Date d’application : 13/03/2026

**CHP
Chêne
aux Haies**
Intercommunale
Gabrielle Passeleca

Table des matières

Introduction	3
L'équipe pluridisciplinaire	4
Accompagnement individualisé	4
Fonctionnement du service	5
Plan d'accès	7
Numéros utiles	8
Visites	8
Adresse	8



Bonjour et bienvenue à l'unité Magritte,

Ce document explique le fonctionnement de l'unité Magritte et la manière dont nous vous accompagnons tout au long de votre séjour. Toute l'équipe est disponible pour répondre à vos questions et vous soutenir. Notre mission principale est de travailler avec vous et votre réseau afin que vous restiez le **principal acteur de vos soins** et de votre projet de réhabilitation.

Introduction

L'unité Magritte est un service hospitalier spécialisé dans la prise en charge de **patients présentant des troubles psychotiques stabilisés**. Depuis peu, il dispose de 10 lits dédiés à l'accueil de personnes dont le projet est la **réhabilitation psychiatrique**.

Notre mission est de proposer un accompagnement adapté, dans un cadre sécurisant mais non enfermant, afin de favoriser la stabilisation, l'autonomie et la préparation au retour progressif dans la vie quotidienne hors de l'hôpital. L'approche repose sur un travail en **équipe pluridisciplinaire**, garantissant une prise en charge globale et cohérente.

Notre objectif est de vous accompagner vers une plus grande autonomie et de vous aider à consolider les acquis, notamment grâce à la participation à des groupes de thérapie. Nous travaillons également à prévenir les rechutes et à vous préparer progressivement à reprendre une vie en dehors de l'hôpital.

Le séjour au sein de l'unité est limité à une durée de **trois mois**, variable selon l'évolution de votre état de santé. L'admission comme la sortie définitive sont décidées sur base médicale.

L'unité Magritte se compose également de 2 lits de crise TSI¹ pour les patients internés ou en libération conditionnelle

¹ Trajet de soins pour patients internés

L'équipe pluridisciplinaire

Notre équipe est composée de différents professionnels :

- Un médecin psychiatre : Dr Bertouille
- Un médecin généraliste : Dr Descamps
- Une équipe nursing (infirmières, éducateurs, aides-soignants)
- Deux psychologues
- Une assistante sociale
- Une ergothérapeute
- Une kinésithérapeute

Accompagnement individualisé

Au terme d'une période d'observation de quinze jours, un premier bilan de votre hospitalisation est réalisé à l'aide de l'outil **ELADEB**. Celui-ci permet d'identifier les compétences à renforcer. L'équipe soignante s'appuie à la fois sur ces résultats et sur les échanges menés avec vous. Ensemble, vous définissez des objectifs personnalisés et les associez à des activités concrètes qui structurent votre projet de réhabilitation.

Un suivi régulier est ensuite assuré, un bilan avec l'équipe permet d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés et d'adapter le projet si nécessaire en fonction de différents axes ci-dessous.

Les principaux axes de réhabilitation

- **Psychoéducation** : mieux comprendre sa maladie et apprendre à la gérer au quotidien.
- **Remédiation cognitive** : travailler la mémoire, l'attention et les fonctions exécutives.
- **Insertion sociale et professionnelle** : préparer et soutenir le retour dans la vie active et sociale.
- **Entraide entre pairs** : bénéficier du soutien et de l'expérience des autres patients.
- **Soutien et implication des familles** : renforcer le rôle des proches dans le processus de rétablissement.

Fonctionnement du service

Journée type dans l'unité

La vie quotidienne est structurée afin de favoriser l'équilibre et le rétablissement des patients. La journée est rythmée par différents temps : lever, soins personnels, prise de médication, repas et activités variées programmées à des horaires précis. Cette organisation permet de travailler la structuration du temps et de renforcer la stabilité. Des moments libres sont également prévus afin de favoriser les échanges entre patients et soutenir la resocialisation.

Chaque matin, un temps est consacré à l'inscription des activités proposées. Les demandes de sorties extra-hospitalières peuvent être formulées les lundis et jeudis.

Des modules d'information sont organisés avec l'équipe afin de développer les connaissances et compétences des patients. Ils portent sur :

- La compréhension de la maladie, des symptômes et des traitements.
- L'hygiène de vie : soins corporels, alimentation, environnement.
- L'entraînement aux habiletés sociales.
- Le processus de rétablissement et le maintien de l'équilibre psychique.

La semaine est ponctuée par des entretiens médicaux réguliers. Sur demande, des entretiens thérapeutiques avec la psychologue ou l'infirmière de référence peuvent être proposés, ainsi qu'un accompagnement social adapté aux besoins de chacun.

Ce cadre vise à offrir un environnement structurant, sécurisant et propice au rétablissement, tout en valorisant l'autonomie et la participation active des patients.

La porte ouverte

À votre arrivée, la porte du service reste ouverte mais les **7 premiers jours** sont consacrés à votre installation et à l'observation : vous ne pouvez donc pas sortir durant cette période. Par la suite, les sorties sont possibles uniquement avec l'accord du médecin, qui peut adapter cette autorisation selon votre situation.

Implication des proches

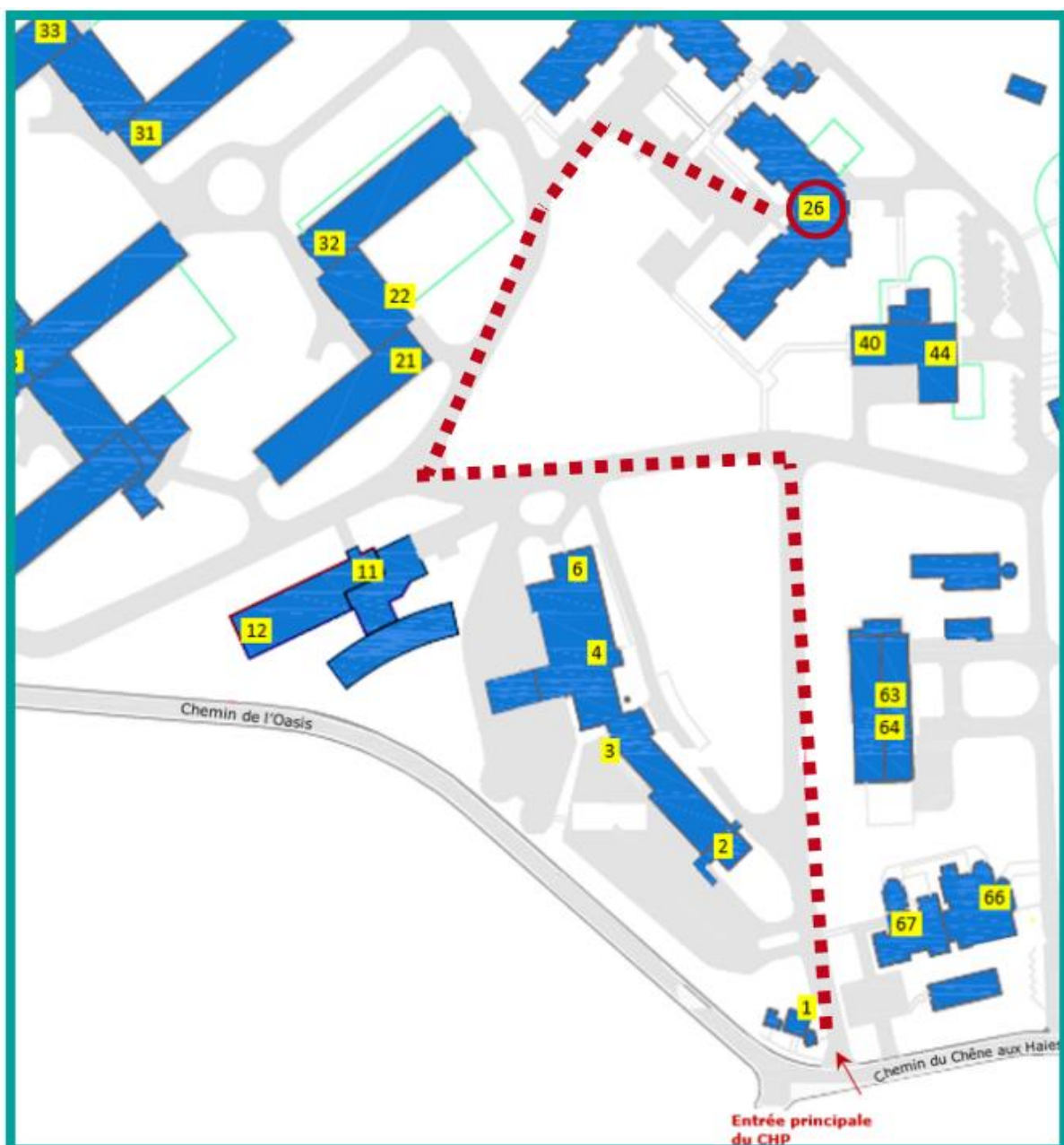
Votre famille et vos aidants jouent un rôle essentiel dans votre parcours de soins. Avec votre accord, nous favorisons leur participation à travers des entretiens et des réunions avec votre réseau. L'objectif est de les considérer comme de véritables partenaires, tout en respectant le secret médical, de leur apporter du soutien, de les aider à mieux comprendre vos symptômes et votre maladie, et de préparer ensemble votre sortie définitive dans les meilleures conditions.

PLAN D'ACCÈS

Lors de votre arrivée, vous pouvez facilement retrouver le bâtiment de votre choix via un panneau situé à l'entrée du site. Chaque pavillon est associé à un numéro.



Le pavillon Magritte est le **bâtiment 26**. Suivez le fléchage mis en place sur le site pour arriver à destination.



NUMÉROS UTILES

Magritte : 065 41 85 70
Accueil général : 065 41 80 00
Consultations : 065 41 83 50
Médiation : 0470 80 01 25
Contentieux : 065 41 80 60

VISITES

Chaque jour de 18h30 à 19h30

Week-ends et jours fériés de 14h00 à 17h00.

L'équipe respecte votre choix si vous ne souhaitez pas recevoir de visites, et informe vos proches si, pour des raisons de soins, elles doivent être suspendues. Les patients déjà hospitalisés ou venant d'une autre unité ne peuvent pas vous rendre visite dans le service, mais uniquement à l'extérieur de l'hôpital.

ADRESSE



CHP Chêne aux Haies

Magritte - Bâtiment n°26

Chemin du Chêne aux Haies, 24 7000 Mons

Plus d'informations sur notre site internet



www.chpchene.be